

La Prime d'équipe évolue en 2020 !

La prime d'équipe est un dispositif de valorisation collectif en vigueur depuis 2008 et qui concerne l'ensemble des facteurs.

A partir du 1^{er} janvier 2020, le dispositif évolue :

- **Extension aux agents courrier** (Collecte/remise, Cabine, manutention, départ...) et leurs encadrants, **aux animateurs des opérations clients** avec un montant cible de 300€
- **Revalorisation de 50% des montants cibles**, soit un montant de référence passant de 300€ à 450€ pour les personnes éligibles jusqu'à (tous facteurs, RE, ROP)
 - **Prise en compte du présentéisme** avec dégressivité du montant de la prime si plus de 2 périodes d'absences ou plus de 6 jours par an (hors absences réglementaires)
- Prime basée sur 3 indicateurs nationaux, à sélectionner dans une liste, représentant 60% de la prime et 2 indicateurs locaux à la main des établissements
- Des indicateurs par famille d'activité pour plus de cohérence : facteurs *, agents courrier préparateurs*, C&R*, ou Cabine*

* Si possibilité de faire une équipe

Pour affichage du 22 décembre au 31 janvier 2020

**Pour en savoir plus,
RDV sur l'application mobile Forum !**



Télécharger Forum, l'actu de La Poste sur les stores Google, Apple, Facteo ou scanner les QR code ci-contre :



Google Play



App Store